BULLETIN MUNICIPAL

D'AUTHIE N° 7

NOVEMBRE 1988

MEMENTO

Heures d'ouverture de la Mairie - Tél.31.26.55.69

Lundi	15 heures 00 à 18 heures 00
Jeudi	10 heures 00 à 12 heures 00
Vendredi	15 heures 00 à 18 heures 00

POMPIERS	Tél. 18	- 31.85.42.03
GENDARMERIE	Tél.	- 31.26.68.45
URGENCES MEDICALES	Tél. 15	

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Mardi matin
Mardi et vendredi (du 15 Juin au 15 Octobre)

AIDE MENAGERE A.D.M.R.

Responsable : Madame FLEURY
Assistante : Madame MOUQUET

CULTE

Paroisse desservie par le Père A. CLOTEAU
et le Père A. ROBERT

Messe à AUTHIE tous les dimanches à 9 heures 30
à CARPIQUET à 11 heures 00 - à ST MANVIEU 9 heures 30

SOCIETE DE CHASSE	Président : Monsieur COLLET J.
ASSOCIATION DE FOOT BALL	Président : Monsieur AUVRAY
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Présidente: Madame PELOTTIN
COMITE DES FETES	Président : Monsieur LACOLLEY
CLUB DE L'AMITIE	Présidente: Madame CARVILLE
TENNIS CLUB	Président : Monsieur PIZY J.

NAISSANCES

Julien FOUCHER	15.12.87
Charlène SANS	20.12.87
Elodie PATTE	04.03.88
Camille TOURNEBOEUF	25.03.88
Alexandre DALMASSIE	28.05.88
Simon VAUCLAIR	28.05.88

MARIAGES

Christophe DESMARAIS et Marie-Annick BOUGEARD	le 07.11.87
Thierry JAMES et Christine LAVACHE	le 02.04.88
Philippe ROYNARD et Anita VILLALBA	le 25.06.88
Christophe FAULIN et Nathalie DUHAMEL	le 30.07.88
Daniel DRIVIERE et Mauricette CADOT	le 27.08.88
Didier JOLIVET et Cécile MESNIL	le 24.09.88

DECES

Mme Annick VILLALBA	le 31.05.88
Mr Jean-Louis TOURGIS	le 05.11.88

le mot du Maire

Mes Chers Concitoyens,

Ce nouveau bulletin vous rappelera tout ce qui fut notre souci ces derniers mois. Notre but n'est-il pas d'améliorer le cadre et les conditions de vie de chacun d'entre nous, malgré la situation économique impérative, de chaque commune.

Beaucoup de projets ont été réalisés : la voirie, les routes, la cantine scolaire, le nouveau cimetière, l'entretien des espaces verts et de la Place des 37 Canadiens, fleurie à chaque saison, et bien d'autres menus travaux inaperçus, mais réalisés et surtout fréquents au Budget.

Les besoins, les intérêts de chacun posent problème, la recherche de solutions satisfaisantes pour tous, demande prudence et réflexion, nous nous y employons.

Les nouveaux venus du lotissement "LA MALAUDIERE" ont choisi notre Commune sachant qu'il y fait bon vivre, ne les décevons pas !

A tous, mes voeux pour 1989.

SERVICE DES EAUX USEES

Rappelons qu'il est formellement interdit de déverser, dans les égouts des corps et matières solides, liquides ou gazeux, susceptibles, par leur nature, de nuire au bon fonctionnement du réseau par corrosion ou obstruction, de mettre en danger le personnel chargé de l'entretien, ou d'inhiber le ferment biologique de la station d'épuration des eaux.

Sont notamment interdits les rejets :

- de gaz inflammables ou toxiques,
- d'hydrocarbures et de leurs dérivés halogènes ou hydroxydes d'acides et bases concentrés,
- de produits encrassants (boue, sables, gravats, cendres, cellulose, colles, goudrons, huiles, graisses, etc...)
- d'ordures ménagères, même après broyage,
- de substances susceptibles de colorer anormalement les eaux acheminées,
- des eaux industrielles ne répondant pas aux conditions générales d'admissibilité prescrites aux articles qui précèdent,
- des déjections solides ou liquides d'origine animale, notamment le purin.

La liste de ces déversements interdits n'est qu'énonciative et non pas limitative.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Travaux d'aménagement de l'école.
  - remplacement du parquet de la cantine par un carrelage, et agrandissement de la salle de repas par la suppression d'une cloison.
  - aménagement d'une salle d'activités au 1er étage de la mairie par la suppression de cloisons dans l'ancien logement de fonction.

- Projet d'extension du groupe scolaire.
  Par suite de l'accroissement de la population d'AUTHIE, il est nécessaire de créer de nouveaux bâtiments afin d'améliorer les capacités d'accueil de l'Ecole.
  Le Conseil Municipal a confié à Monsieur Pierre MONTAIGNE, Architecte ce projet d'extension, qui comprend une classe, une salle d'activité, un préau, des sanitaires, une chaufferie et un bureau.

- Le Conseil Municipal a évoqué lors de sa dernière réunion, le problèmes de l'aménagement de la traversée de CUSSY par la route de CAEN, problèmes que voudraient bien voir résolus les habitants de CUSSY.
  En effet la circulation est très dangereuse surtout au niveau des carrefours, la visibilité étant très réduite et la vitesse trop élevée.
  Un courrier a été adressé au Conseil Général afin que les services départementaux prennent toutes dispositions pour assurer la sécurité sur cette voie départementale, en premier lieu par la pose de panneaux rappelant la limitation de vitesse à 60 km/h et dans un deuxième temps par un aménagement de la voirie.
  Une rencontre avec l'ingénieur des Ponts et Chaussées chargé de notre secteur a permis de fournir toutes précisions sur les problèmes posés.
  Déjà un comptage des voitures a été effectué. Des panneaux seront posés prochainement et des contrôles de vitesse seront effectués par la gendarmerie.

- Travaux de voirie.
  Le conseil Municipal a décidé la réfection de la rue du Colonnel Petch, Hameau de Cussy. Les travaux ont été exécutés et donnent entière satisfaction.

- Travaux du nouveau cimetière, Route de St Louet. Ceux-ci sont maintenant terminés.

LA VIE DE L' ECOLE

L'ECOLE

La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Le Conseil Municipal a participé à cette réussite ; en effet, un carrelage a été posé dans la cantine et une salle d'activités a été réalisée dans le logement de fonction. (Peintures extérieures des bâtiments).

Cette salle permet d'aider au bon fonctionnement de la classe maternelle dont l'effectif est élevé (28) ; elle donne aux classes primaires, le moyen d'utiliser le matériel audio-visuel de façon tout à fait satisfaisante.

Mais ces travaux ne sont qu'une étape dans nos projets ; en effet, un effectif croissant (du fait des lotissements), m'a conduite à demander une extension de notre école.

Le conseil municipal travaille à l'élaboration d'un projet qui permettrait de rénover un bâtiment existant, d'installer des sanitaires corrects et de faire un nouveau bâtiment avec préau et salles de classe.

Pour cela, il est essentiel que tous les habitants d'Authie, qui envisagent de mettre leur enfant dans notre école, à la rentrée, me contactent immédiatement ; je pourrai, alors, envoyer un dossier complet à Monsieur L'Inspecteur d'Académie qui pourra ainsi envisager la création d'un poste budgétaire à Authie, condition indispensable pour l'octroi de subventions.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration qui permettra à notre école, de vivre toujours mieux.

Madame LEROUX

LA VIE DE NOS CLUBS

Foot-ball

BUREAU

PRESIDENT : Monsieur AUVRAY Jules

VICE PRESIDENTS : Monsieur FLEURY Bernard
Monsieur FEREY Jean

TRESORIER : Monsieur GOHEL Claude

SECRETAIRE : Monsieur LESEIGNEUR Sylvain
Monsieur SABINE Dominique

Une nouvelle année est commencée, pour nous cela signifie l'organisation de différentes manifestations, afin que notre club vive, nous avons besoin de votre présence.
Sur le plan sportif après un début de saison difficile, le club effectue actuellement une bonne remontée.

La jeunesse nous manque un peu, c'est pourquoi après plusieurs entretiens avec des joueurs qui opéraient en poussins, pupilles, cadets à AUTHIE il y a environ 5 ans, et qui depuis ont bien grandis, puisque ces derniers sont passés JUNIORS, ont la ferme intention de signer une licence à notre club l'année prochaine, la jeunesse c'est l'avenir de notre club.

Et les anciens dites-vous ! Ceux qui sont vétérans, on a pensé aussi à eux car il a été décidé que la saison prochaine l'U.S. AUTHIE engagera une équipe vétérans en championnat de ligue, ces matchs se dérouleront le dimanche matin, à cette occasion toutes les personnes intéressées pour faire partie de cette équipe (âge minimum 32 ans) peuvent prendre contact avec le secrétaire du club - Tél : 31-26-55-89 ou un des membres du bureau."Anciens joueurs n'hésitez pas à rechausser les crampons l'ambiance et la camaraderie seront assurées".

En juin dernier, Annick VILLABA nous a quittée à la suite d'une douloureuse maladie. "La Reine de la Buvette", comme nous l'avions surnommée est restée présente à tous les matchs, même par des températures hivernal, ainsi qu'à toutes les manifestations du club. Il est à signaler qu'elle a été à la création de l'US AUTHIE il y a 12 ans ; nous la regrettons tous beaucoup, et la garderons dans notre mémoire.

L'entrainement est assuré par Monsieur GRENIER Marc qui par ses grandes compétences sportives et ses qualités humaines entretient la bonne humeur au sein du groupe.

CLUB DE L'AMITIE

Il y a bientôt 3 ans que notre club existe, le Bureau étant élu pour 2 ans, nous avons procédé à son renouvellement le 23 février 1988.

Ce bureau est ainsi composé :

PRESIDENTE	: Madame H. CARVILLE
VICE PRESIDENTE	: Madame P. BRUNET
TRESORIER	: Monsieur J. BASTARD
SECRETAIRE	: Madame G. PROUX
MEMBRES	: Madame H. COLLET, Madame Th. SABINE, Monsieur P. MARIE, Monsieur A. MOISSON, Madame D. MOUQUET, Madame D. LEBAS, Madame M. Th. FLEURY.

6 Janvier 1988	: Nous fêtons les Rois dans une très bonne ambiance, nous étions une trentaine de personnes à la dégustation de la galette.
13 Mars 1988	: Repas offert aux anciens avec la participation du Conseil Municipal et du Comité des Fêtes.
26 Juin 1988	: Voyage vers Etretat, Fécamp, etc... Repas à Ypart dans une ambiance chaleureuse, où il nous a été agréablement servi un très bon repas.
Septembre	: Visite le matin à la foire internationale de CAEN offerte par Monsieur le Sénateur Maire de CAEN.
20 Novembre 1988	: 2ème Exposition vente de travaux exécutés par les membres du Club. Salon de thé, gâteaux, crêpes, etc...

CLUB GYMMASTIQUE

Le club de gymnastique d'AUTHIE a repris ses activités depuis le 12 septembre 1988.

HORAIRE DES COURS : Mardi de 19 Heures 30 à 20 Heures 30.

COTISATION ANNUELLE : 300,00 FRANCS.

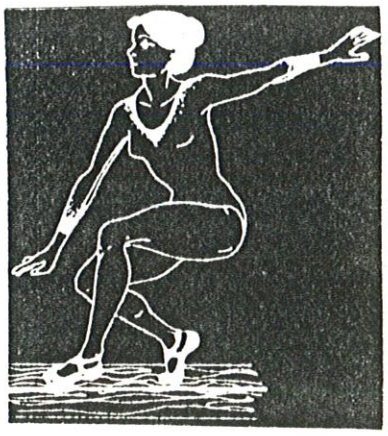

Venez nous rejoindre nombreux et nombreuses ! Ambiance sympathique !

La Présidente,
Claudine PELOTIN

TENNIS CLUB

L'Assemblée Générale s'est tenue à la salle des fêtes le 24 juin dernier.
Le bureau se compose de la façon suivante :

PRESIDENT : Monsieur Joël PIZY
VICE PRESIDENT : Monsieur Jean DURIEUX
SECRETAIRE TRESORIERE : Madame Danielle GUESNIOT

MEMBRES : Mademoiselle Erika BRESSE et Messieurs Philippe BIENVENU, Jean-Claude LAVIE, Noël LECOQ, Raymond PIROUX, Arnaud PIZY.

Le tournoi organisé pour la dernière année par Messieurs LAVIE et LECOQ, dans le courant du mois d'octobre s'est terminé par les finales le 5 novembre entre Mesdemoiselles Erika BRESSE et Stéphanie LEROUX et Messieurs Jean-Claude LAVIE et Noël LECOQ.

Vainqueurs : Erika BRESSE et Noël LECOQ.

La remise des lots à tous les participants fut suivie d'un pot de l'amitié qui permit aux membres du Club de mieux se connaitre.

Le tournoi de l'année 1989 se déroulera durant le mois de mai et les finales se dérouleront le Samedi 27 mai 1989.

Les adhérents intéressés par des cours sont invités à se faire connaitre rapidement à Monsieur LECOQ.

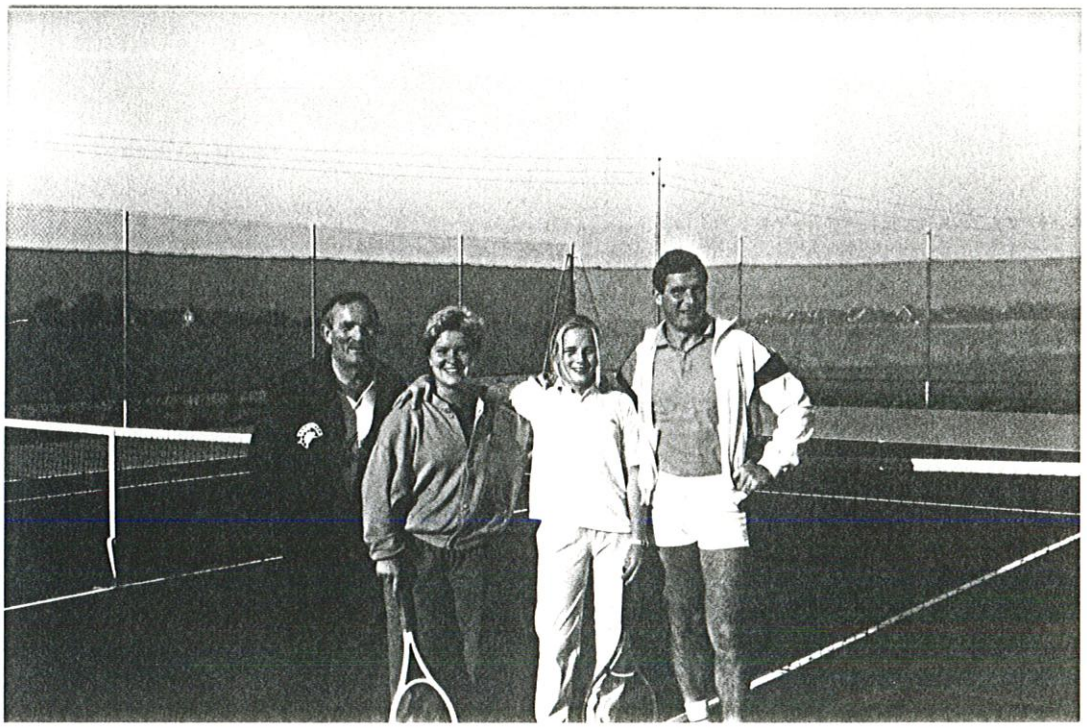

COMITES DES FETES

Un nouveau bureau a été constitué le 30 octobre 1987 ; ont été élus :

PRESIDENT	: Monsieur LACOLLEY Daniel
VICE PRESIDENT	: Monsieur PATTE Guy
TRESORIER	: Monsieur VANHERZEEKE Dominique
SECRETAIRE	: Madame LEBAS Denise

Notre kermesse annuelle a eu lieu le 8 mai 1988. Malgré un orage cette journée s'est revelée positive.

Le voyage organisé le 4 septembre 1988 a connu une bonne participation (95 personnes) et il s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Nous souhaitons vous voir nombreux aux prochaines manifestations afin de maintenir un bon équilibre budgetaire et pouvoir organiser d'autres voyages.

Nous comptons organiser :

- le 10 décembre 1988 : un concours de belote,
- le 7 mai 1989 : notre fête annuelle,
- début septembre 1989 : un voyage.

INFORMATIONS TRANSPORTS

Lycée Victor HUGO :

le matin : Départ d'Authie par le minibus n°28 à 7 h 45 . Correspondance au Chemin Vert avec le bus direct B à 8 h 07 , arrivée au lycée à 8 h 21 .

le soir : Départ du lycée à 18 h 05 par le bus direct jusqu'au Chemin Vert où la correspondance sera assurée par le minibus n°28 à 18 h 24 . Arrivée à Authie à 18 h 35 .

Personnes agées :

A partir du 1/01/1989, une carte mensuelle à tarif réduit sera créée pour les personnes de plus de 65 ans. Cette carte "EDELWEISS" coûtera 57 F et permettra de circuler librement pendant le mois sans oblitération .

Pour tout renseignement ou réclamation, s'adresser à :
Madame MOUQUET , tél.:31.26.56.15.

PAROISSE D'AUTHIE

Depuis le 15 aout, Monseigneur Badré, évêque de ce diocèse, a confié le service de la Paroisse d'Authie aux Pères André CLOTEAU et Alain ROBERT, responsables aussi des paroisses de Carpiquet, Saint-Manvieu et Norrey.

Un certain nombre d'entre vous nous connaissent déjà. Nous sommes deux prêtres, appartenant à une congrégation fondé par un normand : Saint Jean-Eudes, prêtres vivant en communauté.
Et nous sommes chargés, ensemble, de ce secteur paroissial.

Nous sommes à votre disposition. N'hésitez pas à prendre contact avec nous:

Presbytère de Carpiquet
10 rue d'Authie, Carpiquet.
Tel.:31.26.59.06

Le Père A.Cloteau . Le Père A.Robert

- MESSE : le dimanche à 9 h 30.
- CATECHISME : 1ère année : pour les enfants nés en 1981.
  Si votre enfant est né en 1981(ou avant),
  si vous arrivez ou si votre enfant n'est pas encore inscrit,
  prenez contact avec nous dès que possible.
- SACREMENTS : BAPTEME : prenez contact, au moins, un mois avant.
  MARIAGE : prenez contact, au moins, trois mois avant.
  Pour ces deux sacrements, il est plus prudent de ne pas décider de la date, avant de nous rencontrer.
- ANIMATION LITURGIQUE : Pour dégager une dynamique de la célébration à partir des textes liturgiques, une équipe ouverte à des lecteurs, chanteurs, voir même décorateurs,.... quelques réunions par an, annoncées le dimanche.
- VIE MONTANTE : Un groupe de"vie montante" existe... une autre manière de vivre sa foi à partir de l'age de la retraite. Information, partage, amitié, prière,... Réunion le deuxième mardi du mois à 14 h 30.

Nous espérons pouvoir organiser d'autres activités au cours des mois à venir.

DATES A RETENIR:-"Profession de foi" : Dimanche 14 mai (Pentecote)
Retraite de profession de foi : 1er et 2 mai.
-"Première Communion"(Sacrement de l'Eucharistie) :Dimanche 18 juin.

CALENDRIER

AUTHIE Années 88 - 89

QUELQUES DATES A RETENIR

DECEMBRE 88

Samedi 10	: Concours de belotte organisé par le Comité des Fêtes.
Date non fixée	: Arbre de Noël de l'Ecole.

FEVRIER 89

Date non fixée	: Après midi récréatif organisé par l'Ecole.

MARS 89

Dimanche 12	: Repas des Anciens organisé par le Club de l'Amitié et le Comité des fêtes.

MAI 89

Dimanche 7	: Fête organisée par le Comité des fêtes.
Dimanche 14	: Profession de Foi pour la paroisse d'AUTHIE.
Samedi 27	: Finale du Tennis Club d'AUTHIE. Le tournoi se déroulera durant le mois de Mai.

JUIN 89

Dimanche 18	: 1ère Communion pour la paroisse d'AUTHIE.
Dimanche 25	: Voyage des Anciens.
Date non fixée	: Kermesse de l'Ecole.

SEPTEMBRE 89

Date non fixée	: Voyage organisé par le Comité des Fêtes.

Les dates des manifestations organisées par le Football Club d'AUTHIE vous seront communiquées ultérieurement. Celles-ci ne pouvant être planifiées qu'en fin d'année.